



[sfr] participation et interressement

Par **noctus**, le **17/03/2009** à **20:28**

bonjour,

ma question est simple, j'étais ingénieur commercial chez SFR pendant 5 mois début 2008, j'ai mis fin à la période d'essai pour raisons personnelles.
Je souhaiterais savoir si je toucherais au mois d'avril-mai la participation et l'interressement au prorata du nombre de mois passés dans l'entreprise.

merci à tous pour vos réponses

Par **julius**, le **19/03/2009** à **08:29**

Bonjour,

Dans la normalité des accords oui , cependant , il faut vous reporter à cet accord pour en connaitre le cadre.